

L'enseignement qualifiant, ses racines à l'institut Saint-Laurent de Liège et son avenir dans le projet de l'enseignement catholique

Jean-Pierre Delville, évêque de Liège
25 mai 2019

L'Institut Saint-Laurent fête ses cent ans ! C'est l'occasion de découvrir ses racines, de les replacer dans leur contexte et de tracer des voies d'avenir !

1. La fondation du patronage S.-Joseph en 1864.

La fondation de l'institut Saint-Laurent en 1919 est un moment important dans l'histoire du diocèse de Liège. Mais elle est précédée par l'histoire du patronage S.-Joseph¹. Devant l'institut médical Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent à Liège, existe, depuis 1864, un patronage dédié à saint Joseph. Face à la révolution industrielle, à la pauvreté et à l'exploitation que vivaient les ouvriers, il fallait réagir. Le patronage est la première initiative. Il est l'œuvre de quelques notables catholiques liégeois, en tête desquels il convient de citer le baron Gaston de la Rousselière. Le patronage a été fondé pour s'occuper des enfants d'ouvriers, afin que ceux-ci deviennent « des hommes pieux, bons, des travailleurs sérieux, respectueux de la religion, de l'ordre et des règlements ». Une représentation de 1900 montre la maison à rue Saint-Laurent, comportant un parloir, un bureau pour les maîtres et un logement pour l'aumônier ; derrière elle, apparaissent la cour de récréation, puis la grande chapelle, avec salle d'apprentissage au rez-de-chaussée, puis le cercle des anciens et enfin, au fond de la propriété la salle des fêtes.

Le dimanche est la journée essentielle. Outre les activités religieuses qui rythment la journée (messe du matin à 7 heures 30, grand-messe deux heures plus tard, angélus, cours de religion, salut, prières du soir), on organise des cours d'écriture, de lecture, de calcul, d'histoire, de géographie, de chant, le tout entrecoupé de jeux, à l'intérieur ou dans la cour de récréation. En semaine, chaque soirée est consacrée à un objectif différent : l'étude du lundi (pour les enfants qui vont à l'école), la chorale du mardi, la société de gymnastique du mercredi et vendredi, le groupe théâtral du jeudi... Le patronage Saint-Joseph a aussi fondé une bibliothèque, une caisse d'épargne, ainsi qu'un cercle d'anciens, pour continuer de s'occuper dignement des apprentis devenus adultes.

En 1902, le bâtiment à rue du patronage est détruit et remplacé par une « maison de famille » confiée à la gestion de pères salésiens. Il s'agit d'une pension servant à loger des ouvriers célibataires à un prix modeste tout en leur offrant des distractions agréables et utiles). Elle fut reprise en 1920 par l'Institut Saint-Laurent et elle apparaît encore telle quelle aujourd'hui.

2. Les années clés : 1883-1893

¹ Le site fait par Claude Warzée nous apprend beaucoup de choses sur tous ces sujets : http://www.cwarzee.net/isllg/patronage_saint-joseph/patronage.htm. Voir aussi Joseph DAWANS, Gaston MACORS, Francis RUWET, Jean-M. SLUSE, Claude WARZEE, *L'Institut Saint-Laurent (Liège). 60 ans en 120 pages*, I.S.L., Liège, 1979.

En 1883, le développement des grandes associations ouvrières débouche sur la formation du parti socialiste belge, qui réunit un grand congrès à Liège². Le parti véhicule la théorie marxiste basée sur les éléments suivants : lutte des classes ; matérialisme historique et athéisme ; propriété collective détenue par l'État ; promotion de coopératives et de syndicats ; mais il en atténuera la radicalité par la charte de Quaregnon en 1894.

Réponse du berger à la bergère, en 1884, les catholiques s'unissent en une Union pour le redressement des griefs³, c'est-à-dire une association pour faire droit aux plaintes de ceux qui vivent dans des conditions injustes. Un des fondateurs est l'historien Godefroid Kurth⁴. L'année suivante (1885), le parti socialiste s'unifie au niveau national sous le nom de POB (Parti ouvrier belge). Il synthétise différents mouvements grâce à César De Paepe, puis plus tard grâce à son président Emile Vandervelde, principal auteur de la charte de Quaregnon (1894) ; celle-ci sera longtemps le seul texte doctrinal officiel du socialisme belge.

Or en mars 1886 éclatent de grandes émeutes, suite à la situation précaire des ouvriers et suite au 15^e anniversaire de la Commune de Paris⁵. Le gouvernement organise une commission d'enquête. Les socialistes fondent la Maison du Peuple « La Populaire » (1887)⁶. Quant aux catholiques, ils décident de consacrer leur congrès national à la question sociale⁷ : il se déroule du 26 au 29 septembre 1886 à Liège, sous la présidence de l'évêque, Victor-Joseph Doutreloux⁸. Ce congrès va permettre d'orienter l'action sociale des catholiques dans le sens des structures. Avec l'abbé Antoine Pottier⁹, professeur de morale au Séminaire de Liège, le maître à penser de l'évêque, va se fonder ce qu'on appellera l'École de Liège, c'est-à-dire une ligne de pensée qui insiste sur la nécessité d'une intervention de l'État¹⁰ pour créer une

² Paul GERIN, *Les origines de la Démocratie chrétienne à Liège* (Études sociales 14 à 17), Liège-Paris, 1958, p. 70, et Paul GERIN, *Catholiques liégeois et question sociale (1833-1914)* (Cahiers des Études sociales), Bruxelles, 1959, p. 70 ; Paul GERIN, *Liège, II. Diocèse, III. De 1801 à nos jours*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 32, Paris, 2016, c. 170 sv. ; Marcel LIEBMAN, *Les socialistes belges. 1885-1914*, Buxelles, 2017.

³ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 84 ; *Catholiques liégeois...*, p. 84.

⁴ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 81 ; *Catholiques liégeois...*, p. 81.

⁵ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 71 ; *Catholiques liégeois...*, p. 71.

⁶ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 74 ; *Catholiques liégeois...*, p. 74.

⁷ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 87 ; *Catholiques liégeois...*, p. 87.

⁸ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 90 ; *Catholiques liégeois...*, p. 90. – P. GERIN, *Les congrès des oeuvres sociales tenus à Liège en 1886, 1887 et 1890*, dans *Annuaire de la Commission communale d'histoire de l'Ancien Pays de Liège*, Liège, 2002. – P. GERIN, *Les congrès sociaux de Liège (1886, 1887 et 1890), carrefours du catholicisme social international*, dans *Bollettino dell'Archivio per la storia del movimento sociale cattolico in Italia* (Milan), XXXVIII, 2003, p.304-339.

⁹ Jean-Louis JADOULLE, *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la Démocratie chrétienne en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1991. – Jean-Pierre DELVILLE, *Réseaux démocrates chrétiens et appuis pontificaux. L'action de Mgr Antoine Pottier (1849-1923) à Rome, sous Léon XIII et Pie X*, dans *La papauté contemporaine (19^e-20^e s.) – Il papato contemporaneo (Secoli XIX-XX)*, Jean-Pierre DELVILLE et Marko JACOV (éd.), avec la collaboration de L. COURTOIS, Françoise ROSART et Guy ZELIS (Collectanea Archivi Vaticani, 68, – Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, 90), Rome - Louvain-la-Neuve, juin 2009, p. 195-228. – Jean-Pierre DELVILLE, *Un intellectuel au cœur de la question sociale : Mgr Antoine Pottier à Rome de 1905 à 1908*, dans Dries VANYSACKER, Pierre DELSAERDT, Hedwig SCHWALL et Jean-Pierre DELVILLE (éd.), *The quintessence of lives. Intellectual Biographies in the Low Countries presented to Jan Roegiers*, (Bibliothèque de la RHE, 91), Leuven-Turnhout-LLN, 2010, p. 445-468. – Jean-Pierre DELVILLE, *Antoine Pottier (1849-1923), le « docteur de la démocratie chrétienne » : ses relations internationales jusqu'à son exil à Rome (1902)*, dans G. ZELIS (éd.), *Les intellectuels catholiques en Belgique francophone aux 19^e-20^e siècles*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 2010, p. 209-260.

¹⁰ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 148 ; *Catholiques liégeois...*, p. 148.

législation sociale ; sur la création de syndicats professionnels pour défendre les intérêts de chaque type d'ouvrier ; sur la création de coopératives de distribution pour acquérir les denrées de base à prix réduit ; sur la création de mutuelles, pour subvenir aux soins de santé. L'année suivante, le gouvernement monocolor catholique prend des premières mesures en matière sociale : loi portant sur la réglementation du paiement du salaire aux ouvriers (16 août 1887) et loi portant relative à l'incessibilité et insaisissabilité du salaire aux ouvriers (18 août 1887).

Deux Congrès catholiques suivront coup sur coup : en 1887 et en 1890. Pour celui-ci, Antoine Pottier prépare un exposé sur sa théorie du salaire familial¹¹ : pour lui, le salaire doit être calculé, non sur base d'une rémunération fixe convenue entre le patron et l'ouvrier, mais doit être adapté aux besoins de la famille de l'ouvrier. Cette position sembla si révolutionnaire que sa présentation fut interdite par Charles Woeste, le président du parti catholique, peut-être à la requête du roi Léopold II. Elle put cependant être imprimée dans les actes du congrès. Cette théorie sera à la base des allocations familiales, qui sont une autre technique pour arriver au même résultat.

Pottier basait sa réflexion sur la notion de *justice sociale*, une notion toute nouvelle qu'il fut un des premiers au monde à diffuser¹² : il disait en effet qu'on ne doit pas concevoir la justice uniquement en fonction du respect d'un contrat ou d'une loi (justice contractuelle), mais aussi en fonction d'un droit essentiel, le *bien commun* de toute une société et le droit de chacun à une existence décente (justice générale) ; le droit de vivre exige une suffisance de biens matériels pour que chacun puisse vivre heureux. Pottier montrait que cela avait déjà été dit par saint Thomas d'Aquin au 13^e s. sous les termes de *justice générale*. Pour clarifier, Pottier l'appelle désormais *justice sociale*. Il précisera sa vision des choses dans son traité *De iure et iustitia* (paru en 1900)¹³.

Ce point de vue sera adopté par le pape Léon XIII dans l'encyclique *Rerum novarum* en 1891, célèbre en particulier pour prôner la fondation d'associations professionnelles, entre autres de syndicats, afin de défendre les ouvriers. Le pape prône le bien commun et un usage social de la propriété. Il recommande pour les ouvriers un salaire juste et un travail humain ; il est contre la lutte des classes mais pour le droit d'association et de syndicat. L'État doit promouvoir la prospérité pour tous. Le pape refuse explicitement le socialisme. Il cherche une économie basée sur la notion de bien commun, contrôlée par l'action de syndicats ou de corporations, et promeut les coopératives et les caisses de solidarité. Il ouvre clairement la porte à l'action de l'État.

Antoine Pottier fonde un nouveau courant à l'intérieur du parti catholique, celui de la Démocratie chrétienne, qui va défendre l'intérêt des ouvriers au niveau politique¹⁴. L'action de ce courant politique, conjuguée avec celle du parti socialiste au début du 20^e s., va donner naissance à la législation sociale belge que nous connaissons¹⁵.

¹¹ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 96 sv., 122 sv., 156 sv. ; *Catholiques liégeois...*, p. 96 sv., 122 sv., 156 sv.

¹² Jean-Louis JADOULE, *La pensée de l'abbé Pottier (1849-1923). Contribution à l'histoire de la Démocratie chrétienne en Belgique*, Louvain-la-Neuve, 1991, p. 117 sv.

¹³ Antoine POTTIER, *De iure et iustitia. Dissertationes de notione generali juris et iustitiae et de iustitia legali*, Liège, Ancion, 1900.

¹⁴ Paul GERIN, *Les origines...*, p. 129 sv. ; *Catholiques liégeois...*, p. 129 sv. — Monique HENSMANS, *Les origines de la Démocratie chrétienne*, Éd. du monde ouvrier, Bruxelles, s. d.

¹⁵ *Le monde catholique et la Question sociale (1891-1950)*, sous la direction de Françoise ROSART et Guy ZELIS, Vie ouvrière, Bruxelles, 1992.

Sur le terrain liégeois, l'action d'Antoine Pottier va s'imprimer profondément dans les mentalités des catholiques liégeois. Pottier, grâce à ses cours au Séminaire¹⁶, formera des générations de prêtres conscients de leur rôle dans l'action sociale et des générations de laïcs dans les syndicats professionnels qu'il fonde, y compris dans les milieux féminins. Toutes ces personnes contribueront à ancrer dans la réalité cette conscience de la justice sociale¹⁷. En 1892 il fonde le Cercle démocratique S.-Joseph à Flémalle-Haute et le syndicat des ouvriers mineurs à Hollogne-aux-Pierres. Il y prend la parole, ainsi que Godefroid Kurth.

3. 1893-1914 : les premières législations sociales

Ainsi en 1893, le POB déclenche une grève dans tout le pays, afin d'obtenir le suffrage universel. Des heurts avec la police lors de manifestations font plusieurs morts. Le vote censitaire est remplacé par le vote plural pour les élections de 1893. D'autre part, le POB favorise l'émergence d'un réseau de mutuelles, de coopératives, de groupes culturels et sportifs et de syndicats afin d'améliorer immédiatement le sort de ses adhérents et de soutenir l'action politique, menée au sein du Parlement dès 1894. La même année, le congrès annuel du POB adopte à Quaregnon la charte qui définit les valeurs du mouvement socialiste belge. Il se définit notamment comme le défenseur de tous les opprimés, quelles que soient leur nationalité, leur sexe, leur religion ou leur race. On retrouve dans la charte les idées de lutte des classes (§3), de propriété collective (§5), et de matérialisme historique (§7). La même année, les premiers députés socialistes entrent au Parlement¹⁸.

¹⁶ Paul GERIN, *L'abbé Antoine Pottier, un maître à penser et à suivre*, dans J.-P. DELVILLE (éd.), *Grand Séminaire de Liège. 1592-1992*, Liège, 1992, p. 149-168.

¹⁷ *Een kantelend tijdperk. Une époque en mutation (1890-1910)*, éd. par Emiel Lamberts, Kadoc, Leuven, 1992.

¹⁸ CHARTE DE QUAREGNON. *Programme du parti ouvrier belge. Déclaration des principes* (disponible sur Wikipedia)

1. - Les richesses en général, et spécialement les moyens de productions, sont ou des agents naturels ou les fruits du travail, - manuel et cérébral, - des générations antérieures, aussi bien que la génération actuelle; elles doivent, par conséquent, être considérées comme le patrimoine de l'humanité.

2. - Le droit à la jouissance de ce patrimoine, par les individus ou par les groupes, ne peut avoir d'autre fondement que l'utilité sociale, et d'autre but que d'assurer à tout être humain, la plus grande somme possible de liberté et de bien-être.

3. - La réalisation de cet idéal est incompatible avec le maintien du régime capitaliste, qui divise la société en deux classes nécessairement antagonistes : l'une, qui peut jouir de la propriété sans travail; l'autre, obligée d'abandonner une part de son produit à la classe possédante.

4. - Les travailleurs ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle.

Cette transformation ne sera pas seulement favorable au prolétariat, mais à l'humanité tout entière; néanmoins, comme elle est contraire aux intérêts immédiats de la classe possédante, l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

5. - Ils devront avoir pour but, dans l'ordre économique, d'assurer l'usage libre et gratuit de tous les moyens de production. Ce résultat ne pourra être atteint, dans une société où le travail collectif se substitue de plus en plus au travail individuel, que par l'appropriation collective des agents naturels et des instruments de travail.

6. - La transformation du régime capitaliste en régime collectiviste doit nécessairement être accompagnée de transformations corrélatives :

a) Dans l'ordre moral, par le développement des sentiments altruistes et par la pratique de la solidarité.

b) Dans l'ordre politique, par la transformation de l'État en administration des choses.

7. - Le socialisme doit donc poursuivre simultanément l'émancipation économique, morale et politique du prolétariat. Néanmoins, le point de vue économique doit être dominant, car la concentration des capitaux entre les mains d'une seule classe, constitue la base de toutes les autres formes de sa domination. Pour la réalisation de ces principes, le Parti Ouvrier déclare :

Ainsi on peut dire que, tant du côté chrétien que du côté socialiste, on s'est influencé mutuellement et on a rapproché ses positions. Voici les dispositions prises entre 1892 et 1914 :

1892 : loi interdisant le travail en mines des filles de moins de 21 ans

1893 : vote universel plural

1894 : représentants ouvriers chrétiens à la chambre

1894 : ministère de l'agriculture, de l'industrie et du travail

1895 : ministère de l'industrie et du travail

1899 (31 décembre) : loi interdisant le travail des enfants de moins de 12 ans et limitation du travail à 12 heures par jour pour les jeunes hommes de 12 à 16 ans et les filles de 12 à 21 ans.

1905 : repos dominical obligatoire¹⁹

1909 : durée maximale du travail en mine : 9 heures par jour

1913 : un office de sécurité sociale est créé au sein du ministère ; il s'occupe de l'assurance pour les accidents de travail ; des institutions de prévoyances ; des coopératives ; des unions professionnelles ; des caisses de chômage.

26 mai 1914 : interdiction du travail aux enfants de moins de 14 ans et scolarité obligatoire jusque 14 ans.

L'assurance maladie-invalidité devient obligatoire pour les salariés.

Ensuite, les syndicats chrétiens se développent sous l'action du P. Georges Ceslas Rutten²⁰.

4. L'année 1919 et la fondation de l'Institut Saint-Laurent

Forts de leur attitude loyale durant la Première Guerre mondiale, les socialistes entrent de plein droit, dès novembre 1918, dans un gouvernement d'union nationale (avec les catholiques et les libéraux). Ce type de coalition se maintiendra jusqu'en 1921. En 1919, le suffrage universel (masculin) est instauré. Le POB obtient soixante-dix députés et quatre ministres. Cette période voit se réaliser un ensemble de réformes politiques, économiques et sociales revendiquées de longue date par les socialistes : liberté syndicale, journée de huit heures, pension de vieillesse, assurance chômage, loi contre l'alcoolisme, progressivité de l'impôt²¹.

Les groupes de jeunes autour de Cardijn se structurent : ils s'appellent *Jeunesse syndicaliste chrétienne* en 1919, puis *Jeunesse ouvrière chrétienne* (JOC) à partir de 1925. Avec Fernand Tonnet, Marguerite Fiévez et d'autres, les groupes deviennent un mouvement. Ils

1° Qu'il se considère comme le représentant, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés, sans distinction de nationalité, de culte, de race ou de sexe;

2° Que les Socialistes de tous les pays doivent être solidaires, l'émancipation des travailleurs n'étant pas une œuvre nationale mais internationale;

3° Que, dans leur lutte contre la classe capitaliste, les travailleurs doivent combattre par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et, notamment par l'action politique, le développement des associations libres et l'incessante propagation des principes socialistes. »

¹⁹ Michel DUMOULIN, *Nouvelle histoire de Belgique*, t. 2, Complexe, 2006, p. 155.

²⁰ Sur Georges Ceslas Rutten (1875-1952), cf. C. VAN GESTEL, *Rutten Georges*, dans *Nationaal Biografisch Woordenboek*, t. I, Bruxelles, 1964, c. 793-797.

²¹ Parti ouvrier belge, *article disponible sur* Wikipedia.

adoptent comme méthode de travail, la méthode voir-juger-agir. On appelle aussi cela la méthode inductive, par opposition à la méthode déductive.

C'est en 1919 qu'est créé l'institut professionnel Saint-Laurent, à l'initiative du chanoine Warnotte, directeur des œuvres sociales de la province de Liège. Cela répond à une intuition de l'abbé Pottier et à sa réflexion sur la publication de l'encyclique *Rerum Novarum* en 1893 : « Liège peut même revendiquer l'honneur d'avoir pressenti l'encyclique, en commençant cette action sociale chrétienne avant sa publication; dès avant l'encyclique, l'Ecole de Liège soutenait que l'Action sociale Chrétienne ne pouvait se borner au Patronage et à l'aumône »²². L'abbé Peters confère à l'institut le nom de Saint-Laurent, dans la ligne de l'abbaye voisine de Saint-Laurent, fondée au 10^e siècle et devenue hôpital militaire après la Révolution française.

Avec la fondation de l'institut Saint-Laurent il s'agit, au lendemain de la première Guerre mondiale, de former des travailleurs compétents pour participer au redressement économique de la région, mais aussi d'empêcher la jeunesse ouvrière de se laisser séduire par les idées socialistes.

Le but premier de l'enseignement professionnel catholique, peut-on lire en substance dans des textes d'époque, est de donner aux jeunes apprentis les connaissances techniques et l'habileté professionnelle dont ils ont besoin pour devenir des ouvriers d'élite ; mais aussi de leur conférer une formation religieuse et morale très forte, pour en faire une élite sociale. Sinon, « qu'advierait-il de ces braves jeunes gens, jetés dans le milieu des usines, travaillés par des idées viciées, des influences antichrétiennes et révolutionnaires ? Combien de malheureux égarés deviendraient les victimes de courants malsains ? »²³ ...

Été 1919, l'évêché acquiert une propriété sise au 29 de la rue Saint-Laurent, juste à côté du patronage saint-Joseph, à l'emplacement actuel de l'atelier garage-diesel. On l'appelle l'immeuble Vandresse, du nom de l'ingénieur généreux donateur.

En juillet, l'abbé Henri Peters vient élire domicile dans cette bâtisse. C'est lui que Mgr Rutten, évêque de Liège, a choisi comme directeur du nouvel établissement. L'abbé Peters est un ancien professeur de l'école industrielle de Saint-Lambert Herstal. Il vient d'être démobilisé après avoir servi comme aumônier militaire. Monseigneur Peters est devenu plus tard vicaire général et prélat domestique du pape.

Le 13 septembre 1920, jour de la deuxième rentrée scolaire de son existence, l'institut doit faire face à un nombre d'inscrits qui dépasse toute attente. La première année, en effet, triple ses effectifs ! C'est l'acquisition de la maison de famille des pères salésiens, où de nouvelles classes sont aménagées au second étage, qui permet de ne pas refuser du monde.

Lors de l'année scolaire 1920-21, ce vaste hall de 400 m² est fréquenté par 153 candidats ajusteurs, 114 en première année et 39 en seconde. Au début, les machines sont entraînées, via tout un système de courroies, par un vieux moteur à gaz qui tombe souvent en panne. En janvier 1921, avec l'aide des aînés, une ligne électrique est tirée depuis l'hôpital militaire tout proche. En février, c'est une fraiseuse qui fonctionne pour la première fois à Saint-Laurent avec cette nouvelle énergie.

Lors de l'année scolaire 1920-21, ce vaste hall de 400 m² est fréquenté par 153 candidats ajusteurs, 114 en première année et 39 en seconde. Au début, les machines sont entraînées, via tout un système de courroies, par un vieux moteur à gaz qui tombe souvent en panne. En janvier 1921, avec l'aide des aînés, une ligne électrique est tirée depuis l'hôpital militaire tout proche. En février, c'est une fraiseuse qui fonctionne pour la première fois à Saint-Laurent avec cette nouvelle énergie.

²² G. GOYAU, G. TONIOLO, A. POTTIER, *L'Eglise et la démocratie chrétienne, Trois études sur l'Encyclique "Graves de Communi re"*, Liège, Imprimerie centrale, 16, rue Saint-Adalbert, 1901, p. 79.

²³ http://www.cwarzee.net/isllg/patronage_saint-joseph/patronage.htm

5. L'exposition technique de 1924

Parallèlement à l'agrandissement de l'institut, c'est la qualité de l'apprentissage à Saint-Laurent qui ne cesse d'être reconnue²⁴. En juillet 1922, l'école de mécanique présente des travaux d'élèves à l'exposition de l'Art de l'Ingénieur ; elle y mérite les félicitations des compétences industrielles et les encouragements de sa majesté le roi en visite. En août 1923, elle remporte la médaille d'or à l'exposition internationale de la Mécanique à Gand, pour sa vitrine de pinces d'outillage.

En 1924, l'institut achève sa cinquième année scolaire en apothéose : il a reçu la visite du ministre de l'industrie et du travail, et c'est dans ses locaux, au mois d'août, qu'a lieu la « Semaine technique » organisée par l'Université libre du travail, organisation qui regroupe toutes les écoles professionnelles libres du pays. C'est dans le « Saint-Laurent Palace » qui vient d'être inauguré que se tient cette exposition, où une quinzaine d'écoles présentent leur matériel pédagogique et les réalisations de leurs apprentis. Innovation technologique : des haut-parleurs diffusent des concerts transmis par TSF.

Les écoles participantes viennent de Liège (Saint-Laurent, Don Bosco, Saint-Louis), Herstal (Saint-Lambert), Seraing (Aumoniers du Travail), de Verviers (Don Bosco), Waremme, Tongres, Saint-Trond, Malines, Bruges, Alost... Les spécialisations sont variées : l'ajustage-tournage, le soudage, la menuiserie, l'ébénisterie, mais aussi l'agriculture, le tissage, la taille du diamant, la cordonnerie, l'imprimerie...

Les visiteurs sont nombreux, et près de deux cents professeurs de toutes les branches de la formation professionnelle ont l'occasion de se rencontrer pour échanger leurs idées sur les programmes et les méthodes d'enseignement.

L'école professionnelle Saint-Laurent, toute jeune école, peut être fière d'avoir été choisie comme siège de cet événement. C'est avec la satisfaction du devoir accompli que directeur et professeurs reçoivent, de leurs collègues du pays entier, un témoignage d'autant plus précieux qu'il vient de juges compétents et qu'il marque ainsi que Saint-Laurent a conquis sa place au soleil.

Un des professeurs de la première heure deviendra célèbre. Il s'agit de l'abbé Charles Boland. Né à Verviers le 4 août 1895, ordonné prêtre à Liège le 28 mars 1921 ; professeur à l'institut Saint-Laurent (1920), il fait ensuite des stages en usine. Il est nommé curé à Awirs (1934), il devient en 1942 le premier prêtre-ouvrier du diocèse de Liège et même le premier au monde. En 1950 il redevient curé et est nommé curé au Val Saint-Lambert, puis à Gomzé-Andoumont (1955). Il sera émérite à Banneux (1966), à Chaudfontaine (1972) et est décédé à Chaudfontaine le 22 janvier 1974. Après la Seconde guerre mondiale, en effet, le diocèse de Liège fut un des premiers à lancer des prêtres ouvriers²⁵, qui travaillent en usine aux côtés des ouvriers, pour mieux partager leurs problèmes et trouver un nouveau type d'action sociale. Les prêtres ouvriers se rendent compte en effet qu'il ne suffit pas de grosses organisations sociales, destinées à éradiquer la pauvreté, ni de grands mouvements sociaux ; il faut aussi une présence qualitative auprès des pauvres, il faut manifester une amitié personnelle, directe, et non

²⁴ http://www.cwarzee.net/isllg/patronage_saint-joseph/patronage.htm

²⁵ Paul GERIN, *Les prêtres ouvriers*, dans *Liège, Histoire d'une Église*, 4, éd. par J.-P. DELVILLE, Strasbourg, 1995, p. 35-36.

seulement une aide lointaine et impersonnelle. Notons que le frère de Charles Boland, l'abbé André Boland était missionnaire en Chine au côté du père Vincent Lebbe. En 1923, celui-ci était entré en contact avec l'abbé André Boland, vicaire à Verviers, qui deviendra son principal collaborateur²⁶. André Boland prendra comme leit-motiv de sa mission : « être Chinois parmi les Chinois ». Et Charles précisera de son côté : « être ouvrier parmi les ouvriers ».

6. Aujourd'hui

Comme je l'écrivais dans l'introduction de *Mission de l'école chrétienne*²⁷ :

« Je suis impressionné devant le grand nombre d'enseignants qui se dévouent à la tâche. Je crois que c'est le secret de notre enseignement libre : on le vit comme une mission, et même une passion, et pas seulement comme un devoir ou une profession. »

« Le monde évolue de jour en jour, dans le sens de l'interculturalité. Les rencontres entre nations diverses, cultures et religions différentes se font de plus en plus nombreuses. Les oppositions aussi semblent grandir, à cause de l'injustice sociale, de la guerre et du fanatisme. L'école, et en particulier l'école qualifiante, technique ou professionnelle, est un des lieux les plus importants pour accompagner un jeune dans son processus de croissance et le former dans la voie de la solidarité et de la compréhension mutuelle ». La formation réunit la maîtrise technique et les matières générales. Cette conjonction est une force particulière parce qu'elle part du concret et débouche sur l'intellectuel. Elle crée une interaction fructueuse entre l'approche technique et l'approche générale. Les deux approches s'enrichissent l'une l'autre. Elles renforcent l'esprit du futur technicien tout en lui procurant la maîtrise technologique. Cette force mentale était nécessaire il y a cent ans face aux tensions sociales et à l'exploitation que vivaient l'ouvrier. Elle nécessaire aujourd'hui face aux exigences technologiques et aux pressions mentales qu'on peut vivre dans les entreprises, dans un esprit de pure rentabilité.

L'évangile est une des sources d'inspiration les plus valides pour former les élèves dans cette voie de la force mentale et du sérieux professionnel. Jésus donne des pistes de vie qui sont plus précieuses aujourd'hui que jamais et qui demandent une interprétation et une mise en œuvre personnelles. L'école libre catholique donne des outils à cette fin grâce à sa pédagogie mûrement réfléchie, y compris pour les cours de religion et pour l'animation pastorale dans l'école. »

Le pape François a développé la question de la mondialisation de l'engagement chrétien dans *Evangelii gaudium*, en montrant que la justice sociale implique l'intégration sociale des pauvres par l'écoute de leur cri : « L'Église, y écrit-il, a reconnu que l'exigence d'écouter ce cri vient de l'œuvre libératrice de la grâce elle-même en chacun de nous ; il ne s'agit donc pas d'une mission réservée seulement à quelques-uns ». La justice entraîne la solidarité : elle est la condition nécessaire pour la communion entre les peuples. Les chrétiens sont appelés à coopérer avec tous ceux qui s'inquiètent de la justice sociale et écologique. C'est dans ce cadre que s'insère la mission de l'institut Saint-Laurent pour les cent prochaines années !

²⁶ Jacques LECLERCQ, *Vie du Père Lebbe*, Tournai-Paris, Casterman, 1955, p. 247.

²⁷ SeGEC, *Mission de l'école chrétienne*, Bruxelles, 2016.